

Objet : MIN 2.0 CAVAILLON UNE NOUVELLE PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT POUR LE TERRITOIRE

L'an deux mille dix-huit et le 6 novembre à 14 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 31 octobre se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 61 présents (47) ou représentés (14) pour 51 requis.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Louise CALAIS, Sabine GATIN, Mireille BOR, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Félix BOREL, Alain GUEYDON, André BERGER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Sylvain LERREDE, Claude BADO, Alain CAHOUR, Bernard LABBAYE, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Pierre BENAS, Jean-Pierre BOYER, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Gilles MOYNE, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, José YEVENES, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Christian CHENEZ

Avait donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Serge VANNEYRE
Christiane NAJI à Félix BOREL
Paule DAPRES à Gisèle MAGNE
Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE à Roselyne GIAI-GIANETTI

Messieurs

Fernand PEREZ à Yolande PRIMO
Didier PERELLO à Catherine SERRA
Christian AUTARD à Roland PETIET
Michel RUFFINATI à Jean-Pierre LEROUX
Bernard FRAYSSINET à Valérie DELONNETTE
Pascal DEPOISSON à Alessandro POZZO
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Julien AUBERT à Stéphane SAUVAGEON
Pierre POURCIN à André BOUFFIER

Etaient excusés :

Mesdames Claudette SAINT-MARTIN, Suzanne BOUCHET, Danielle NEGRIN

Messieurs Gino MORELLO, Jean-Denis DAUMAS, Jacques BRES, Frédéric SACCO, Paul FABRE

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
tel : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment :

- L'orientation C.1 « Faire du développement de l'agriculture un enjeu de développement durable pour le Parc ».

Vu l'avis favorable de la commission agriculture tourisme développement économique ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité:

- **VALIDE** la participation du parc régional du Luberon au projet « MIN 2.0 - une nouvelle plateforme d'approvisionnement pour le territoire » ;
- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat annexée ainsi que le plan de financement associé et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté ;

Budget total PNRL 2018-2020 :

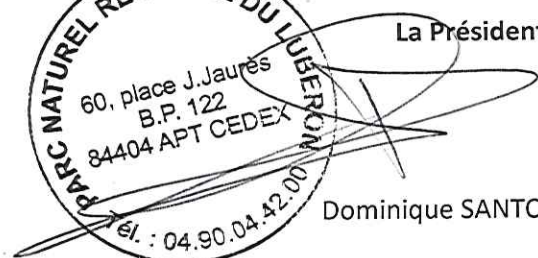
Dépenses € TTC		Recettes € TTC		
MIN de Cavaillon	172 139	FEADER	67,4%	167 892
Chambre d'agri 84	39 894			
chambre d'agri 13	19 622			
PNR Luberon	13 680			
		autofinancement	32,6%	81 373
Total	249 265	Total	100%	249 265

Cofinancement PNRL :

Co-financement € PNRL		
Ingénierie (temps de travail)		2 736
Contribution (crédit)		0
	Total €	2 736

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON
60, place J. Jaurès
B.P. 122
84404 APT CEDEX
tél. : 04.90.04.42.00

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0